L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 27 JANVIER 1871. 44me Année—Vol. XLIV.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI MATIN, 27 JANVIER.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par D. E. Morphy, à la salle de vente, au 1er étage du No 47, rue des Magasins—Marchandises sèches, habillements, &c.

Par le même, au même endroit.—Coutellerie, quincaillerie, soies, &c.

Par Louis Stern & Bros, au No. 16 de la rue de Chartres—bottes, souliers et brodequins.

Par Hoffman, Marks & Co, au No 25 de la rue de Chartres—Marchandises sèches, lingerie, "notions" et articles de fantaisie.

Fers à Cercles.—Voyez l'annonce de D. E. Morphy, encanteur.

Quincaillerie, Coutellerie.—Voyez l'annonce de D. E. Morphy, encanteur.

Marchandises Sèches, Couvertures, Habillements, Coton en bobines.—Voyez l'annonce de D. E. Morphy, encanteur.

☞ Faites imprimer vos Factures, Cartes, etc., au "Pelican Printing Office", encoignure des rues Camp et Poydras.

☞ CANDIS PURS et sans MÉLANGE.—Confiserie fine en tous genres chez J. VILLARRUBIA & Co, Successeurs d'Ernest Turpin, 88 rue Vieille-Levée.

THEATRES.

AUJOURD'HUI, VENDREDI.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—East Lynne.
St-Charles—Little Detective.
Musée Crescent City—Nos 40 et 42, rue St Charles.

Les Nouvelles.

Les dépêches transmises par le câble ont été, presque constamment, sous le contrôle de la spéculation. Nous engageons donc nos lecteurs à ne pas ajouter foi aux nouvelles annonçant la reddition de Paris avant qu'une confirmation officielle ne vienne lever tout doute à cet égard. Les dépêches spéciales au *Herald* et au *Telegram*, qui n'est qu'une édition du soir du *Herald*, nous paraissent particulièrement suspectes.

Si habitués que nous ayons été à la confirmation des mauvaises nouvelles, nous ne pouvons croire à la capitulation de 500,000 hommes armés, qu'on nous a représentés comme disposés à résister jusqu'à la dernière extrémité, sans qu'un effort général et sérieux ait été tenté par eux pour briser les lignes d'investissement. Le général Trochu déclarait, il y a quelques jours, que l'armée de Paris ne capitulerait pas. Si fâcheux qu'aient été les échecs éprouvés par les armées de secours de Chanzy, de Bourbaki et de Faidherbe, rien n'indiquait que la situation fût désespérée. Mais, avant d'apprécier un événement encore hypothétique, il faut attendre qu'il soit confirmé. Jusque là, nous persisterons à ne voir dans les dépêches qu'on trouvera plus loin que des manœuvres de Bourse.

LE NOUVEAU JOURNAL.—Nous avons annoncé, le 1er de ce mois, que le Dr. Testut se propose de fonder, à la Nouvelle-Orléans, un journal hebdomadaire avec ce titre : *L'Equité*. Nous annonçons, aujourd'hui, que le Numéro-Prospectus de ce journal paraîtra demain samedi, 28. Il sera vendu cinq sous.—Le bureau provisoire de *L'Equité* est au No 11, rue St-Pierre, à l'imprimerie de M. Sellos.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—En dépit d'un temps détestable, il y avait foule, hier soir, à l'Opéra. La représentation du *Barbier de Séville* a été, d'ailleurs, extrêmement brillante et a valu un grand succès à Mme Naddi, MM. Dumestre, de Keghel, Périé et Dubosc.

Samedi, à la matinée, *Si j'étais Roi*, opéra-comique d'Adam, avec Mmes Naddi, et Dumestre, MM. de Keghel, Périé et Théry—un spectacle des plus attrayants.

Le soir, *Guillaume Tell*—M. Lefranc chantera le rôle d'Arnold et M. Dumestre celui de Guillaume. Les autres rôles par Mme Naddi, MM. Castelmary, Périé et de Keghel. Au troisième acte, la *Tyrolienne*, dansée par Mmes Billon et Keilt et M. Van Hamme.

TONTINE POUR LES ENFANTS.—Un certain nombre de citoyens connus viennent de fonder à la Nouvelle-Orléans une compagnie d'assurance pour les enfants, d'après un système analogue aux tontines établies dans le Nord et en Europe et dont le succès va croissant. Nous extrayons ce qui suit du programme de la compagnie : "L'objet bienfaisant de notre institution ne manquera pas de gagner les sympathies et l'appui de tous les parents qui aiment leurs enfants, car c'est le devoir de chacun d'assurer par quelque moyen l'avenir de ses enfants. L'objet et le but de la corporation est de contracter des assurances sur la vie des enfants, en leur garantissant à un certain âge un capital variant de $300 à $10,000, moyennant des annuités assez faibles pour être à la portée des plus pauvres de nos concitoyens." Le conseil des directeurs de cette compagnie se compose de citoyens bien connus. M. Wm Bogel en est le président, M. A. Desommes, le vice-président, et M. A. W. Clay le secrétaire. Les bureaux de la compagnie sont rue Carondelet No 10.

LEÇONS DE MUSIQUE.—Nous prenons plaisir à recommander aux familles et aux jeunes gens, M. V. Caulier, violoniste de talent et lauréat du Conservatoire de Paris qui se propose de donner des leçons dans les différentes branches de l'enseignement musical. M. Caulier est un musicien de bonne école et il saura faire faire de rapides progrès à ses élèves.

CAPITAUX A PLACER SUR HYPOTHÈQUE.—MM. Voisin et Livandais, 46 rue Carondelet, annoncent qu'ils sont en mesure de faire des prêts sur hypothèque à taux modérés.

POUR DONALDSONVILLE ET LA CÔTE.—Le bateau à vapeur *Frolic*, capitaine J. Reynaud, part de la Nouvelle-Orléans pour la côte et Donaldsonville, tous les vendredis, à dix heures du matin, et tous les lundis, à midi. Un commis se tiendra constamment sur la Levée, à la tête de la rue Conti, pour recevoir le fret des expéditeurs.

POUR BATON ROUGE.—L'excellent bateau à vapeur Bart Able, capitaine Barasson, commis Allen Jumel, fera dorénavant deux voyages par semaine jusqu'à Baton-Rouge seulement et non pas jusqu'à Lobdell Store, paroisse d'Ouest Baton-Rouge. Le vapeur Bart Able qui est supérieurement commandé, inspire une confiance générale. Pour plus amples renseignements, voyez MM. Sinnott & Adams, Commercial Place No 11.

☞ Achetez vos chapeaux au coin des rues St-Louis et Royale.

LA BATAILLE DE BAPAUME.

"Bordeaux, 5 janv. 1871, 5 h. 30, soir.

"*Intérieur à sous-préfet du Havre :*

"Le gouvernement a reçu, du général Faidherbe, des détails qui donnent au succès de Bapaume une sérieuse importance.

"La première journée, l'armée du Nord a quitté les lignes de la Scarpe pour se cantonner devant Arras.

"La deuxième, elle s'est mise en marche sur Bapaume, a enlevé Achiet-le-Grand et Behancourt. Malheureusement, l'attaque de Behagnies a échoué; mais l'ennemi se voyant tourné par Achiet, évacua Behagnies dans la nuit.

"Le 3 au matin, l'action a repris sur toute la ligne. Nous avons enlevé successivement Bapaume, Favreuil, Biefvillers, Avesnes-les-Bapaume, Grévillers et Ligny-Tilloy.

"A six heures du soir, les Prussiens étaient repoussés de tout le champ de bataille, couvert de leurs morts. De nombreux blessés et prisonniers restaient entre nos mains.

"Hier, les troupes qui opéraient dans la boucle de la Seine ont été délogées de la forêt de La Londe, par des forces ennemies très supérieures, et, malgré une vive résistance, elles ont dû évacuer le château de Robert et Bourgtheroulde.

"On transmet de l'Orne une dépêche venue par ballon monté, annonçant que le bombardement des forts de l'Est continue, devant Paris, sans causer de pertes sérieuses d'hommes ni dégâts matériels.

"L'esprit de Paris s'exalte, loin de s'affaisser."

"Pour copie conforme :

"*Le Sous-Préfet*, E. RAMEL."

LES PERTES DES BAVAROIS SUR LA LOIRE.—D'après la *Gazette d'Augsbourg*, les pertes du 1er corps bavarois, du 1er au [illegible] décembre s'élèvent à 127 officiers et 2,300 hommes, et du 4 au 10 décembre, à 22 officiers et 2,100 hommes. Soit, au total, du 1er au 10 décembre : 258 officiers et 4,900 hommes. En citant ces chiffres, la *Gazette d'Augsbourg* les accompagne d'un éloquent point d'exclamation.

AVIS AUX CAPITAINES FRANÇAIS.—Nous lisons ce qui suit dans les journaux de la Havane du 18 courant :

Le consul-général de Prusse a informé le capitaine-général qu'à partir du 13 février prochain, les croiseurs allemands captureront tout navire français qui quittera l'île.

On se demande ce que fait la marine française, et à quoi servent la flotte formidable équipée et armée dans la Méditerranée, et les flottes de Cherbourg et de Brest.

On nous assure que le gouvernement de Washington aurait demandé au gouvernement français de ne pas inquiéter les steamers transatlantiques allemands et que c'est pour cette raison que pas un seul de ces steamers n'a été pris par les croiseurs français. Le fait incroyable qu'il soit a été affirmé par un armateur du Havre bien placé pour savoir à quoi s'en tenir.

Souscription Française.

24me LISTE.
LISTES MENSUELLES.

Sommes recouvrées jusqu'au 26 janvier 1871 :

	VERSEMENTS.	TOTAUX.
Albin Rochereau	[illegible]	[illegible]
Joseph Girod	[illegible]	[illegible]
Ernest Mérilh	[illegible]	[illegible]
Dr. J. Tousire	[illegible]	[illegible]
L. Grand	[illegible]	[illegible]
F. Limet	[illegible]	[illegible]
F. Tajague	[illegible]	[illegible]
P. E. Bruslatour	[illegible]	[illegible]
C. Conteaux	[illegible]	[illegible]
J. A. Callee	[illegible]	[illegible]
Sedet & Gueydan frères	[illegible]	[illegible]
A. Meaume	[illegible]	[illegible]
O. Chagnard	[illegible]	[illegible]
A. de Montluzin	[illegible]	[illegible]
N. Bouvier	[illegible]	[illegible]
A. Walts	[illegible]	[illegible]
A. Cassac	[illegible]	[illegible]
Guignard	[illegible]	[illegible]
Amédée Paris	[illegible]	[illegible]
Closterman & Bayle	[illegible]	[illegible]
C. T. Dugazon	[illegible]	[illegible]
M. Manade	[illegible]	[illegible]
E. Masquère	[illegible]	[illegible]
C. A. Valeton	[illegible]	[illegible]
J. Desca	[illegible]	[illegible]
Maignan & Laborde	[illegible]	[illegible]
A. Barbier	[illegible]	[illegible]
T. Brierre	[illegible]	[illegible]
B. Labranche	[illegible]	[illegible]
V. Vallois	[illegible]	[illegible]
Stanislas Fournier	[illegible]	[illegible]
C. L. Chapotel	[illegible]	[illegible]
Claudius Gorsy	[illegible]	[illegible]
Pierre Dastugue	[illegible]	[illegible]
Bertrand Diatrans	[illegible]	[illegible]
Emile Grillet	[illegible]	[illegible]
Pierre Candau	[illegible]	[illegible]
François Serres	[illegible]	[illegible]
C. Kapman	[illegible]	[illegible]
D. A. Chaffraix	[illegible]	[illegible]
E. Durieu	[illegible]	[illegible]
A. Guillemet	[illegible]	[illegible]
Grangeard & Schneider	[illegible]	[illegible]
P. F. Chabert	[illegible]	[illegible]
L. Joubert	[illegible]	[illegible]
L. Mollo	[illegible]	[illegible]
Henry Brunt	[illegible]	[illegible]
Dr. D. Durac	[illegible]	[illegible]
F. Tardé	[illegible]	[illegible]
Eug. Fabaron	[illegible]	[illegible]
Edmond Mérilh	[illegible]	[illegible]
L. du Quesnay Sr	[illegible]	[illegible]
Léon Mac Carthy	[illegible]	[illegible]
Adrien Delpit	[illegible]	[illegible]
Arthur Jarry	[illegible]	[illegible]
Antoine Alciator	[illegible]	[illegible]
J. L. Revol	[illegible]	[illegible]
L. Medal	[illegible]	[illegible]
Aug. Dénéchaud	[illegible]	[illegible]
B. Goubier	[illegible]	[illegible]
B. Lacoste	[illegible]	[illegible]
A. Meyrey	[illegible]	[illegible]
E. Barbier	[illegible]	[illegible]
Henry Demassiet	[illegible]	[illegible]
Clauseau	[illegible]	[illegible]
Paul Giacion	[illegible]	[illegible]
Pierre Grandam	[illegible]	[illegible]
A. J. Fleuriet	[illegible]	[illegible]
Junk	[illegible]	[illegible]
Ate. Brunet	[illegible]	[illegible]
F. Jaufroid	[illegible]	[illegible]
F. Caubayé	[illegible]	[illegible]
S. Hayem	[illegible]	[illegible]
J. N. D. (architecte)	[illegible]	[illegible]
P. Maillard	[illegible]	[illegible]
M. Miguel	[illegible]	[illegible]
Hte. Carré	[illegible]	[illegible]
F. E. Le Beau	[illegible]	[illegible]
Paul Boissonneau	[illegible]	[illegible]
Joseph Leblanc	[illegible]	[illegible]
J. Isaac	[illegible]	[illegible]
J. Barès	[illegible]	[illegible]
L. Mounier	[illegible]	[illegible]
T. Tissot	[illegible]	[illegible]
Sulpice	[illegible]	[illegible]
St-Cyr Fourcade	[illegible]	[illegible]
Mlle O. Rosiey	[illegible]	[illegible]
F. Garrot	[illegible]	[illegible]
Ch. Caron	[illegible]	[illegible]
Ch. Le Carpentier	[illegible]	[illegible]
Mme U. Cambier	[illegible]	[illegible]
G. Sonnecarrère	[illegible]	[illegible]
J. Groux	[illegible]	[illegible]
André Mailles	[illegible]	[illegible]
J. Marie Faget	[illegible]	[illegible]
M. A. de Lizardi	[illegible]	[illegible]
Th. Michel	[illegible]	[illegible]
U. H. Lopez Silva	[illegible]	[illegible]
M. Levy (Williamsport)	[illegible]	[illegible]
A. Tignière	[illegible]	[illegible]
Honoré Labesse	[illegible]	[illegible]
D. Montagnet	[illegible]	[illegible]
Ch. Bernard	[illegible]	[illegible]
Emile D. Levy	[illegible]	[illegible]
H. Manuel	[illegible]	[illegible]
A. Daquin	[illegible]	[illegible]
L. Lacassagne	[illegible]	[illegible]
Louis Petellas	[illegible]	[illegible]
P. Esteban	[illegible]	[illegible]
Henry Rey	[illegible]	[illegible]
L. Ploed	[illegible]	[illegible]
A. Bellet	[illegible]	[illegible]
J. Pianeul	[illegible]	[illegible]
V. Moine & Co	[illegible]	[illegible]
J. P. Pavy	[illegible]	[illegible]
J. Isard	[illegible]	[illegible]
Jean Marins	[illegible]	[illegible]
P. Craittés	[illegible]	[illegible]
J. B. Seguin	[illegible]	[illegible]
Trimaille	[illegible]	[illegible]
F. Gerard	[illegible]	[illegible]
A. Coutin	[illegible]	[illegible]
Aug. Duce	[illegible]	[illegible]
A. Billaud	[illegible]	[illegible]
R. Rousselot	[illegible]	[illegible]
V. Provensal	[illegible]	[illegible]
J. B. Parisan	[illegible]	[illegible]
J. de Lobel Mahy	[illegible]	[illegible]
A. Lahargue	[illegible]	[illegible]
Total		[illegible]
Listes précédentes		[illegible]
Reçu du Trésorier du Bazar		[illegible]
Total général		[illegible]

CHRONIQUE LOCALE.

LES CONTRATS COLEMAN.—Le juge Dibble a rendu hier une décision élaborée dans l'affaire de J. Hernandez contre B. F. Flanders, et d'autres, concernant la validité des fameux warrants Coleman émis pour des contrats de pavage, et a reconnu la validité de ces contrats. Une semblable décision a été rendue par le même juge en faveur du même plaignant, dans l'affaire des warrants délivrés au coroner Avila.

M. Lacey, avocat de la ville, a demandé une nouvelle audition de cause en se fondant sur ce que la cour n'avait pas fait de distinction entre des certificats de dettes irrégulièrement émis et d'autres qui, selon lui, auraient été obtenus d'une manière encore plus irrégulière. Le point qu'il établira devant la cour Suprême est celui-ci : Est-il possible que la ville soit rendue responsable de certificats émis, comme il le soutient, sans considération et en violation de la loi. La Législature, soutient M. Lacey, ne peut faire peser un tel fardeau sur les contribuables de la ville.

MM. Semmes et Mott ont plaidé pour M. Hernandez. Les arguments de M. Semmes, présentés d'une manière puissante, ont paru concluants en faveur de son client.—L'affaire sera portée en appel devant la cour Suprême.

UNE BOITE D'ALARME.—M. Weeks, surintendant du télégraphe d'alarme a reçu, de la fabrique de New-York, une nouvelle boite automatique pour le télégraphe d'alarme, qui sera mise au coin des rues Julie et Lewis. Un vaste gong devra aussi être établi au même endroit, de manière que le vapeur Tyler puisse toujours être informé exactement de la localité où le feu se déclarera. Il en résultera qu'une quantité suffisante d'eau pourra toujours être pompée du fleuve dans les rigoles et le danger de la destruction en sera d'autant diminué.

FEU RUE ORANGE.—Hier, vers 4 heures du matin, le feu a éclaté rue Orange, près de l'encoignure Tchoupitoulas, dans l'entrepôt de chaux, appartenant à M. F. Emmett. Il s'y trouvait près de 3,000 barils de chaux qui, probablement atteints par la pluie torrentielle qu'il faisait alors, ont été mis en ignition. Le feu a gagné rapidement la bâtisse voisine appartenant à la veuve Beeson et occupée par elle. Mais la destruction n'a été que partielle heureusement. Les dommages causés par cet incendie dépassent $15,000, perte couverte par une assurance au Bureau de la Compagnie Mutuelle du Sud.

VOL RUE NATCHEZ.—Mercredi soir, sur les 11 heures, un nommé Armstrong, qui partageait la chambre d'un nommé Isaac Williams, Texien, de passage à la Nouvelle-Orléans et pensionnaire de Mme Woods, rue Natchez, 23, a profité, dit-on, de l'absence de Williams pour ouvrir sa malle et lui voler $700 en billets de circulation. Le signalement d'Armstrong a été donné immédiatement à la police.

NOYÉ.—Un nommé Henry Hefner, employé comme gardien de barges de charbon amarrées au-dessus de la ville, est tombé dans le fleuve, hier matin, et s'est noyé.

VOL.—Pendant la soirée de mercredi, pendant que la famille était au théâtre, la résidence de M. Coughlin, rue Howard, a été visitée par une personne inconnue qui a enlevé plusieurs objets d'une valeur considérable. Le voleur n'a pas laissé la moindre trace qui puisse le faire découvrir.

A LA DÉRIVE.—Pendant l'orage de mercredi à jeudi, des barges mouillées devant la rue St Joseph se sont démarrées et dérivent maintenant vers le Golfe, où on leur permettra d'aller, si elles sont vides.

BRIGANDAGE.—Mercredi, vers 9 heures du matin, un individu qui dit s'appeler Charles Robinson, a été arrêté et volé rue Franklin. Les coquins qui l'ont attaqué ont fait si lestement leur opération et ont disparu si vite qu'il ne pourrait les reconnaître. La plainte alors est parfaitement inutile pour Robinson. Il est bon de se plaindre cependant pour que la police ne s'endorme pas dans son service.

FILOUTERIE.—Mercredi soir, entre 7 et 8 heures, une montre d'or a été filoutée dans la poche de M. Gallagher qui faisait une course dans un des chars de la rue St-Charles.

LÉGISLATURE.—Sénat.—Le comité des relations fédérales rapporte par substitut un bill [illegible]

M. Pinchback demande que le substitut soit mis en discussion [illegible]

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.—M. Ulman demande la reconsidération du vote par lequel la Chambre a refusé de passer le bill de circonscription électorale.

La motion est adoptée et le bill référé à un comité spécial [illegible] composé de MM. Brown, Bush, Dewees, Meadows et Carter.

Le comité [illegible]

Nouvelles de Paris

DES 29, 30 ET 31 DÉCEMBRE,
1er, 2 ET 3 JANVIER.

29 Décembre.—Un rapport militaire annonce que le plateau d'Avron a été évacué cette nuit, cette position n'étant plus tenable pour nous, en face des batteries de siége établies par l'ennemi. Plusieurs journaux se demandent si, pendant tout le temps que le plateau d'Avron est resté entre nos mains, il n'aurait pas été possible de le fortifier plus sérieusement. C'est une question que nous n'avons pas la prétention de résoudre, mais qui peut cependant être posée. Le bombardement des forts a continué, sans causer de plus grands dommages qu'hier. Plusieurs feuilles du soir annoncent, sous toutes réserves, que le ministre anglais se serait retiré sous la pression de l'opinion publique. Nous nous bornons, faute d'autres renseignements, à mentionner ce bruit, qui, s'il se confirmait, pourrait être le signal d'événements d'une grande importance.

RAPPORTS MILITAIRES.

Le bombardement, commencé hier, a continué aujourd'hui. L'ennemi a dirigé contre nous le feu de ses batteries de gros calibre et couvert de plusieurs milliers de projectiles de 24 les forts de Rosny, de Noisy, de Nogent et le plateau d'Avron. En ce qui regarde les forts, leurs garnisons n'ont eu, en réalité, que peu à souffrir. Selon l'usage, les hommes qui n'étaient pas de service avaient reçu l'ordre de se retirer dans les casemates blindées. Aussi, malgré la quantité d'obus lancés par l'ennemi, on ne compte qu'un tué, dix blessés et quelques contusionnés.

Il n'en pouvait être de même sur le plateau d'Avron. Cette position, entièrement découverte, n'offre à nos soldats, en dehors des tranchées de campagne dont elle est entourée, aucun abri naturel. Toute la journée le plateau a été labouré par le tir de huit batteries convergentes. Le gouverneur s'est rendu sur les lieux ; il a visité les tranchées, encouragé les soldats, et donné les ordres nécessaires.

L'emploi par l'ennemi de moyens nouveaux et très puissants nous obligera sans doute à modifier notre système de défense. Selon toute probabilité, c'est le bombardement qui commence, le bombardement par les fameux canons Krupp, tant de fois annoncé. Mais tout a été prévu dès le début du siége, même les extrémités auxquelles pourraient se porter l'assiégeant, quand il en viendrait à éprouver des doutes sur la possibilité de prolonger le blocus.

Malgré des pertes sensibles, les troupes, d'abord un peu étonnées, ont soutenu avec fermeté cette attaque violente et d'un caractère tout à fait inattendu pour elles.

Paris, le 28 décembre 1870.

Le feu, qui avait été modéré dans la matinée d'hier sur les positions bombardées, est devenu très vif dans l'après-midi et la soirée. De nouvelles batteries ont appuyé celles qui avaient été précédemment établies par l'ennemi ; nos pièces, moins puissantes que les canons Krupp, ayant dû renoncer à faire feu, le plateau est devenu tout à fait intenable pour l'infanterie.

Le gouvernement avait le devoir impérieux de soustraire cette artillerie et ces troupes à une situation que l'intensité croissante du feu de l'ennemi ne pouvait qu'aggraver ; il a ordonné et organisé sur place la rentrée des pièces en arrière des forts. Cette opération difficile et laborieuse s'est effectuée pendant la nuit et dans la matinée.

Le tir de l'ennemi, dans la soirée, passant par-dessus le plateau d'Avron, atteignait la route stratégique et par moment les villages environnants.

La nouvelle phase, prévue depuis longtemps, dans laquelle entre le siége de Paris, pourra transformer les conditions de la défense, mais elle ne portera atteinte ni à ses moyens ni à son énergie.

Paris, le 29 décembre 1870.

Le gouverneur de Paris.

Par ordre :

Le général chef d'état-major général,
SCHMITZ.

Nous recevons la correspondance suivante :

"Hier, à six heures du soir, les troupes d'infanterie et d'artillerie qui occupaient le plateau d'Avron reçurent l'ordre d'évacuer sur-le-champ. Ces troupes, composées de bataillons de gardes nationaux, de mobiles de la Seine, d'infanterie de marine, du 112e de ligne, d'artillerie de terre et de mer, des corps francs du commandant Pothier et des batteries de la garde nationale, étaient sous le commandement du général d'Hugues. L'évacuation se fit dans le plus grand ordre, et à trois heures du matin, les mitrailleuses des corps francs qui protégeaient la marche descendaient du plateau ; ce matin, il ne restait ni un boulet ni un gramme de poudre sur cette position ; nous n'avons eu qu'un accident à déplorer : une pièce de marine de 24 qui est tombée dans une carrière ; mais on nous a assuré ce soir qu'on a pu la retirer.

"Nous ne pouvons pas quitter le plateau d'Avron sans signaler les services rendus par trois jeunes ingénieurs, MM. Millot, G. Vogt et Girard, qui, pendant les derniers jours de l'occupation, ont éclairé les positions ennemies à la lumière électrique. Les premiers obus prussiens avaient fortement endommagé, dès le matin, leur observatoire et leurs appareils ; cependant, la nuit venue, malgré le danger d'une telle opération, ils n'hésitèrent pas à projeter leur lumière sur les batteries ennemies ; c'était la première fois que l'on éclairait ainsi en campagne un point aussi avancé ; mais cette nuit-là, il était très urgent de surveiller à tout instant l'ennemi, dont on craignait une attaque au point du jour. Dès que nos ingénieurs eurent commencé leur éclairage, les obus prussiens furent envoyés sur eux ; mais comme ils changeaient à tout instant la direction de leurs feux, le pointeur était troublé et ne pouvait prendre un point de mire fixe ; aussi l'un d'eux seulement eut la main effleurée par un petit éclat d'obus. N'ayant remarqué aucun mouvement de troupe prussienne, ils retirèrent leurs appareils à sept heures du matin ; à huit heures, le jardin qui leur avait servi d'observatoire était criblé d'obus, et, dans une cour voisine, huit mobiles étaient tués roides. Dans la nuit d'hier, l'éclairage fut interdit, pour ne pas attirer l'attention de l'ennemi sur notre mouvement de retraite."

30 Décembre.—Le fort de Rosny a été bombardé de la façon la plus terrible pendant la journée d'hier, mais il n'y a eu que très peu ou point de victimes. En revanche, notre artillerie a fouillé la forêt de Bondy, et l'a rendue complètement intenable pour l'ennemi.

—Le général de division de Bentrinan est mort le 26 décembre, âgé de 59 ans. Il est mort à son poste de commandant de l'artillerie de la rive gauche. Atteint depuis plusieurs années d'une grave affection de poumon, il savait qu'il mourrait cet hiver. N'ayant pu, en raison de sa santé, avoir un commandement à l'armée du Rhin, il accourut à Paris au moment de l'investissement, pour donner ses derniers jours à son pays. Il s'est éteint en pleine connaissance de lui-même, occupé jusqu'au dernier moment de ses devoirs de soldat. Le général de Bentrinan a participé au siége et à la prise de Sébastopol, du 7 février 1855 au 1er juillet 1856. En 1860, il fut nommé commandant de l'artillerie du corps expéditionnaire de Chine. Il a été cité trois fois à l'ordre de l'armée.

—Les Parisiennes se sont montrées admirables pendant ce siége. Tous les jours, nous avons à enregistrer quelque acte de courage ou de bienfaisance à leur honneur. En voici encore un que nous nous plaisons à signaler. On pouvait voir sur le plateau d'Avron, lors des derniers combats, une jeune femme relever les blessés pendant des heures entières, avec un dévouement au-dessus de tout éloge. C'était madame C. D...., la femme d'un officier dans l'armée. Sa modestie nous défend de la désigner autrement que par les deux initiales de son nom. Plusieurs fois prise de fatigue et de froid, elle eut elle-même besoin de secours, mais rien ne put lui faire cesser son charitable ministère, et elle demeura là, jusqu'à la nuit, faisant l'admiration de tous les soldats, étonnés de tant d'énergie et d'abnégation.

—M. Nadar vient d'obtenir de M. Dorian, un ballon destiné à lui permettre de continuer ses observations d'une façon très active.

Le fort de Rosny, le troisième de ceux qui bordent le plateau Est de Paris, se trouve en face du plateau d'Avron, qu'il commande à une distance de 1,200 à 1,300 mètres, ce qui rend évidemment le plateau intenable pour les assaillants, si le fort est armé de bonnes pièces de marine. Il prend des vues très étendues sur la plaine de Saint-Denis et sur les vallées à travers lesquelles coule la Marne. Ce fort, qui a eu le premier les honneurs du bombardement, et qui a si vaillamment répondu à l'attaque de l'ennemi, est situé à 4,900 mètres de l'enceinte continue, et à sa gauche, à une distance de 3,000 mètres, le fort de Noisy, où l'amiral Saisset a établi son quartier-général, et à sa droite, à 3,600 mètres, le fort de Nogent, qui commande Champigny, Villiers et les contreforts du plateau de Chennevières. Il croise complètement ses feux avec ceux de ces deux forts. [illegible]

Après les journées de 27 et 28 déjà rudes pour ce fort, la journée du 29 a été terrible ; [illegible]

[illegible] Depuis hier jusqu'au Mont-Valérien, nos [illegible] sont prêts ; [illegible] l'heure est venue et que le cercle déjà si étroit se resserre autour de nous, la ligne de nos forts devient notre suprême défense ; l'armée n'a plus qu'à faire bravement l'office de grand'garde : le tour des marins est venu, la France compte sur eux.

—Hier matin, nous avons découvert une formidable batterie qui balaye toute la forêt de Bondy et ses approches. Les Prussiens paraissent être très sérieusement inquiétés par les effets de ces pièces d'artillerie qui tirent à plein fouet.

"30 décembre, soir.

"Le feu de l'ennemi a recommencé ce matin, à 7 heures 45. Il a été vif pendant une partie de la journée, mais il n'a pas produit de sérieux effets. Il n'y a eu qu'un blessé au fort de Nogent, sur lequel se sont portés principalement ses efforts, et 2 au fort de Rosny.

"Le fort de Nogent a cependant été bombardé de 3 heures du matin à 4 heures du soir.

"Le gouverneur a pu juger par lui-même de la solidité du moral des défenseurs des forts. L'artillerie de la garde nationale, éprouvée dès le premier jour, est pleine d'entrain et de dévouement.

"*Le gouverneur de Paris.*

"Par ordre :

"*Le général, chef d'état-major,*
"SCHMITZ."

"31 décembre, soir.

"L'ennemi a augmenté ses batteries de gros calibre, et a rapproché plusieurs d'entre elles de nos points d'attaque. Ses projectiles sont arrivés aujourd'hui en assez grand nombre à la ferme de Groslay, à Drancy, à Bobigny, à Bondy, et quelques-uns même sont parvenus jusqu'à la Folie et Noisy-le-Sec.

"Il a continué en même temps le bombardement des forts de Rosny, Nogent et Noisy, mais nous n'avons eu que quelques dégâts matériels et un très petit nombre de blessés.

"*Le gouverneur de Paris.*
"Par ordre ;
"*Le général, chef d'état-major général,*
"SCHMITZ."

L'ennemi a tiré pendant une grande partie de la nuit ; nous avons eu quelques blessés parmi les travailleurs et un lieutenant d'artillerie de la garde nationale tué. Dans nos forts, pas de blessés, peu de dommages. Le bombardement de Bondy a redoublé d'intensité pendant la nuit ; celui de Rosny a été régulier, sans accident ni incident.

A onze heures du soir, une assez forte reconnaissance prussienne s'est approchée de Bondy; nos soldats ont laissé venir l'ennemi à bonne portée et l'ont reçu par une vive fusillade qui l'a fait rentrer dans ses lignes, après avoir essuyé des pertes.

Ce matin, l'attaque est plus vive, les coups se succèdent presque sans interruption.

Paris, le 1er janvier 1871, dix heures et demie du matin.

"1er janvier 1871, soir.

"Le feu de l'ennemi, qui s'est ralenti à partir de onze heures, ce matin, a été presque nul sur les forts de Noisy et Rosny, pendant l'après-midi.

"On a continué à tirer lentement sur Nogent, qui n'a eu qu'un homme blessé légèrement."

"2 janvier, matin.

"La nuit a été calme. Deux ou trois explosions se sont fait entendre sur le plateau de Châtillon. La Tour des Anglais a sauté. L'ennemi semble y travailler.

"Une forte patrouille a pénétré, cette nuit, dans Rueil, et s'est retirée après avoir essuyé le feu du poste de l'avenue de la Gare.

"Le bombardement des forts de Nogent, Rosny et Noisy et des villages environnants, a continué ce matin, sans causer, jusqu'à présent, de dommages bien sérieux.

"Le feu est cependant très vif sur Nogent, et des obus, dont beaucoup éclatent en l'air, sont dirigés sur le village.

"*Le Gouverneur de Paris,*
"Par ordre :
"*Le général, chef d'état-major général,*
"SCHMITZ."

JOURNAL OFFICIEL.

ORDRE DU JOUR.

"Les vingt bataillons de garde nationale mobilisée placés sous mon commandement rentreront dans Paris, selon les ordres de M. le gouverneur, pour se remettre des rudes nuits de bivouac passées dans les tranchées de l'Est.

"En attendant de nous revoir pour une prochaine action, je regarde comme un grand honneur pour moi d'avoir le devoir et le plaisir de remercier ces bataillons de leur active coopération, de leur bon esprit et de la fermeté de caractère qu'ils ont constamment déployée au milieu de nos épreuves.

"Noisy, le 31 décembre 1870, SAISSET,
"*Le vice-amiral,*
A continuer.

La Guerre en Normandie.

Nous empruntons aux journaux du Havre les dépêches suivantes :

SOUS-PRÉFECTURE DU HAVRE.
"Havre, 31 décembre 1870.

"Les positions des Prussiens sur les hauteurs de la Bouille, d'Orival et de Château-Robert, dans la forêt de la Londe, ont été enlevées, hier, avec un succès complet par les troupes du général Roy.

"On ne connaît, jusqu'à présent, de notre côté, qu'un tué et une quinzaine de blessés, dont deux officiers et un sous-officier.

"Les pertes de l'ennemi doivent être assez considérables. Il n'occupe plus, dans la boucle de la Seine, que la position de Grand-Couronne.

"Les troupes, bien que très fatiguées, à cause de la difficulté des chemins, ont été pleines d'entrain.

"L'attaque des différentes positions de l'ennemi, commencée vers dix heures, s'est prolongée jusqu'à quatre heures. Un rapport annonce que l'ennemi aurait eu 40 hommes mis hors de combat.

"*Le sous-préfet*, E. RAMEL."

"Bolbec, 31 décembre 1870, 1 h. 45 du soir.

"*Général Peletingeas à sous-préfet Hâvre :*

"Ce matin, à quatre heures, j'ai fait partir à l'improviste une forte reconnaissance.

"A midi, mon centre, sous le commandement du chef de bataillon Dornat (du 5e bataillon d'infanterie de marche), a eu un engagement entre Lanquetot et Bolleville, avec 3 ou 400 Prussiens, dont 300 fantassins et 150 cavaliers.

"Nous avons fait 11 prisonniers à l'ennemi qui a eu, de son côté, 45 morts et 18 blessés. Chez nous, il n'y a eu qu'un caporal de tué.

"Pour copie conforme :

"*Le sous-préfet*, E. RAMEL."
"Havre, 1er janvier 1871.

"Les Prussiens ont tenté de reprendre hier les positions près de la Bouille, dont ils avaient été délogés ; ils y ont d'abord réussi, mais des renforts ayant été envoyés à nos troupes, l'ennemi a été définitivement repoussé.

"Nous avons eu cinq morts et quarante blessés, dont dix grièvement ; les pertes des Prussiens ont été considérables, car ils ont été chassés de toutes leurs positions.

"[illegible]

"Un officier est venu se rendre en offrant son sabre à un capitaine de mobiles, et quand le capitaine eut donné l'ordre de ne pas tirer, les Prussiens firent feu à bout portant, sur la compagnie à laquelle ils se rendaient.

"Hier, après le combat, les Prussiens ont traversé Yvetot sans prendre le temps de se faire servir le dîner, qu'ils y avaient commandé.

"Des éclaireurs ennemis ont fouillé, dans la même journée, quelques bois situés aux environs de Fauville.

"Il y a toujours une certaine agglomération de troupes prussiennes entre Barentin et Croix-Mare.

"*Le sous-préfet*, E. RAMEL."
"Havre, 2 janvier 1871.

"Notre succès a été plus complet encore qu'on ne l'avait supposé, dans l'engagement qui a eu lieu le 31 décembre entre Lanquetot et Bolleville.

"Le nombre des Prussiens mis hors de combat est au moins de 80, [illegible]

"Les huit voitures amenées par l'ennemi pour réquisitionner les vivres et les fourrages, sont reparties chargées de morts.

"Il en est de même en ce qui concerne le second combat livré par le général Roy aux environs de la Bouille dans la même journée.

"Les Prussiens ont eu sous Château-Robert plus de 800 tués ou blessés qu'ils ont emportés dans des voitures réquisitionnées. De notre côté, les pertes ont été de [illegible]

"Orival était attaqué en même temps par 1,200 à 2000 Prussiens; [illegible]

[illegible]

"L'ennemi paraît toujours se masser entre Barentin et Yvetot."

☞ [illegible] chapeaux au coin St-Louis et Royale [illegible]

PAR LE TELEGRAPHE.

(Dépêches Spéciales à l'Abeille.)

Bruits de paix en Europe.

Une dépêche de Versailles au "Herald".

Discussion entre Favre et Bismark.

Les exigences de ce dernier.

Cession de l'Alsace et de la Lorraine à l'Allemagne.

Payement des frais de guerre.

Occupation de la Champagne comme garantie.

Les réguliers et les mobiles envoyés prisonniers en Allemagne.

Garnisons prussiennes dans les forts de Paris.

Effet de ces bruits à Londres.

Satisfaction des résidents français.

Dépêche au World.

Ultimatum de Bismark.

Option laissée à la République.

Ou les conditions de Bismark ou la restauration de l'Impératrice.

Nouvelles Européennes

Londres, 26 janv. (spécial au Telegram)—Tous les journaux du soir confirment les dépêches publiées par la presse du matin sur la reddition projetée de Paris. Une reddition aux conditions suggérées par Bismarck est approuvée ici unanimement par la presse.

Le comité de défense a confié à Jules Favre, le [illegible] de bonne autorité, le soin de traiter aux meilleures conditions possibles, mais, de mettre fin, en tous cas, au conflit.

On s'accorde généralement dans les cercles officiels à croire que la fin doit être attendue d'un moment à l'autre, en présence de ce qui concerne la défense de Paris.

Les [illegible] sont actifs et on sait que le gouvernement anglais est en faveur d'une restauration de la dynastie des Bonaparte sous la régence.

On laisse expédier de Paris les avis, [illegible] la conclusion de la guerre.

L'Echo parle avec autorité de la question de reddition et un courrier du Foreign Office qui est arrivé de Versailles a, suivant ce qui a transpiré, apporté la reddition signée par Jules Favre et Bismarck.

Lisbonne, 26—Le gouvernement portugais a soumis un nouveau plan financier basé sur le renouvellement du monopole du tabac.

Copenhague, 26 janv.—Le ministre de la guerre, en défendant le budget, a exprimé la croyance que la condition de l'Europe est pleine de dangers, et que les petites puissances, si pacifiques que soient leurs dispositions, pourront être forcées à la guerre pour la défense de leur indépendance.

Londres, 26 janv., 3 h. P. M.—Le consul français ici n'ajoute pas foi à la nouvelle que Jules Favre est arrivé en Angleterre.

Dépêche au *Herald* ;

Versailles, 24—au soir—On rapporte que Jules Favre discute les termes de la capitulation avec Bismark. Les demandes de ce dernier sont comme suit : Les forts agréés et les mobiles seront envoyés en Allemagne.

La province de Champagne sera gardée comme garantie du payement des dépenses de la guerre.

L'Alsace et la Lorraine seront cédées à l'Allemagne.

Paris ne recevra aucune garnison pour sa protection; la ville sera confiée à la garde nationale qui ne sera pas désarmée.

Les Allemands négocieront alors les conditions de la paix et la France sera libre de reconstituer son gouvernement.

Ces propositions sont combattues du côté des Français comme trop sévères. On ignore encore en ce moment quelles concessions les Allemands pourront faire.

Dépêche au *Herald*

Londres, 26—Grande excitation à West End à propos du traité pour la capitulation de Paris. Beaucoup de gens doutent de la vérité du rapport, et cette incrédulité est augmentée par la rumeur de l'arrivée prochaine de Jules Favre qui serait en route actuellement pour se rendre à la conférence de Londres. On dit qu'il est attendu ici à 2 heures de l'après-midi aujourd'hui, mais cela est improbable.

A la Bourse il règne une excitation effervescente. Les membres forment des groupes causant avec animation et les éditions des journaux apportées sont anxieusement lus et commentés. Tout monte, mais il a peu d'affaires, les gens étant trop excités.

Les clubs de West End sont foulés de monde à une heure peu ordinaire, et dans les omnibus et les chars de chemins de fer, la capitulation de Paris forme l'unique sujet de conversation et l'on fait toute espèce de calculs.

Parmi les résidents français, on exprime une satisfaction générale. Leur opinion est que la nouvelle de la capitulation est bien fondée et ils acceptent le fait de la démission de Trochu comme une preuve. Le quartier le plus fréquenté par les réfugiés français, les places de Leicester et Soho, présentent en ce moment un singulier spectacle ; toutes les rues sont pleines de gens qui gesticulent avec animation.

On se hâte d'aller chercher des renseignements au Foreign Office. L'ambassade prussienne dit ne connaître rien de la capitulation de Paris à 1 h. de relevée.

Dépêche au New-York *World*.

Bruxelles, 25—Dans une conférence entre Favre et Bismark, hier, ce dernier a insisté pour que la capitulation fût signée par tout le gouvernement provisoire. Favre a répondu qu'il serait impossible de lier le gouvernement de Bordeaux, attendu qu'il s'agit d'une capitulation militaire seulement.

Bismark a dit alors : "Si la république rejette les conditions et que l'empire les accepte, vous devez choisir entre l'acceptation et la restauration de l'impératrice." Favre est parti pour Londres.

Washington, 26 janv.—Il fait du verglas et les lignes fonctionnent mal.

Il n'a été reçu aucune confirmation de la reddition de Paris.

Nouvelles de Washington.

Washington, 26 janv—Sénat—Le comité des postes a présenté un bill pour la construction d'un pont sur le Mississippi à Booneville.

Le bill qui augmente les pensions et entraîne un accroissement de dépenses de cinq millions a été adopté et va au Président.

Le bill qui abolit la taxe sur le revenu a passé par 26 voix contre 25 au Sénat. M. Blair a voté nay. C'est un triomphe pour le commissaire Pleasanton sur Boutwell et Dawes. Le vote était une affaire de vue politique.

CHAMBRE.—On a discuté le bill des allocations indiennes.

Nouvelles Diverses.

New-York, 26 janv.—Il y a eu de la neige partout. Les malles du Nord et du Sud sont en retard, dont de deux heures; il n'en est pas arrivé de l'Ouest.

Le docteur W. A. Wolf, connu pour faire des avortements, a été condamné pour homicide à [illegible]

Il n'y a pas eu, depuis bien des années, [illegible]

Memphis, 26 janv.—Mme C. M. Robertson a obtenu, hier, de la Cour de Circuit, un jugement qui condamne le chemin de fer de Louisville et Nashville à lui payer une indemnité de $10,000 pour la mort de son mari, qui était employé du chemin et qui a été victime d'un accident.

Le Sénat de l'Arkansas a voté un bill, mardi, qui exclut tous les officiers publics qui n'auront pas établi leurs qualités dans le délai [illegible]

Toronto, 25—On achète de grandes quantités de grains dans l'île du prince Edward, pour la France.

[illegible]

Liverpool, 26 janv., [illegible] additionnelles de 5000 balles, ce qui porte à 25,000 le total des ventes de la journée. On a effectué, aujourd'hui, des ventes de coton middling upland, qui est en chargement sur un steamer de Savannah, et sur un navire à Baltimore, à 6 1/2d.

Liverpool, 26 après-midi.—Coton plus ferme. Uplands 8 1/8, Orléans 8 1/2 à 8 5/8; ventes 20,000 balles. Uplands attendu de la Nouvelle-Orléans, embarqué en décembre 8 1/4.

Londres, 26, 4 h. 30 après-midi.—Consolidés 92 1/2. Fonds américains 90 5/8. Actions calmes et fermes. Rentes 57 1/2.

Liverpool, 26, 4 h. 30 m. du soir.—Coton animé à la clôture. Uplands 8 1/8 à 8 3/8. Orléans 8 1/2 à 8 5/8. [illegible]

Marchés Américains.

New-York, 26 au soir—L'argent est facile à obtenir. Le sterling est ferme. Or, 110 1/2 à 110 5/8. Les fonds du gouvernement sont languissants, ainsi que les valeurs du Sud.

New York, 26 au soir.—Coton calme; vendu 4000 balles Mid. uplands 15 1/8. Farine calme. Maïs plat, [illegible] Sucre ferme. Mélasse [illegible] inactif.

Galveston, 26.—Coton calme mais ferme. Bon ordinaire 13 à 13 1/4. Stock [illegible] balles.

Savannah, 26.—Coton calme mais ferme, Mid: 15. Stock [illegible] balles.

Mobile, 26—Coton animé, Mid. 14 3/4. Stock 66,947 balles.

Wilmington, 26 janv. Coton calme et ferme. Mid. 14. Stock 2140 balles.

Charleston, 26 janv—Coton plus ferme; Mid. 15, Stock 49,018 balles.

Memphis, 26 [illegible] Coton calme, mais ferme : Middling 14 5/8. Reçu 2,664 balles ; exporté 1,601.

Nouvelles des rivières.

Memphis, 26 janv—Temps nuageux et froid. Le fleuve monte. Hier soir, il était [illegible] pour les bateaux. Descendant, le Mary Lowry, Indiana, Henry Ames, Alaska, [illegible] Liberty et 4 barges.

Nouvelles des Passes.

Passe Sud-Ouest, 26 janv—3 P. M.—Le temps est calme et pluvieux [illegible] brouillard. Pas d'arrivage. Le steamship Granger a pris la mer.

Dépêches d'hier soir.

New-York, 25 janv—Voici le compendium des nouvelles européennes :

Les Allemands ont abandonné le siége de Cambrai.

Les Français ont inondé les campagnes autour de Dunkerque d'Arras.

L'armée allemande dans le Nord de la France est évaluée à 80,000 hommes.

Le bombardement de Longwy a été suspendu. Les Prussiens attribuent leur échec à un épais brouillard.

Le quartier général de l'armée du Sud est à Blamont.

La Turquie déclare d'une manière semi-officielle que désormais elle ne comptera que sur elle-même pour se protéger et sur les intérêts et les jalousies des puissances européennes.

Le Times de Londres a reçu, de Versailles, une dépêche spéciale du 24; elle annonce à ce journal que Jules Favre est à Versailles ; qu'il propose la reddition de Paris et de la garnison avec les honneurs de la guerre. On suppose que l'attaque de St-Denis et la dernière sortie sont la cause de la proposition. Les Allemands considèrent les conditions de Favre comme inadmissibles.

Le général Trochu est malade. Le commandement est confié au général Vinoy. La dépêche ajoute : "La considération des conditions prendra du temps. Les Français demandent trop."

Le Times de Londres dit, éditorialement : Si Favre refuse la capitulation aux conditions prussiennes, Bismarck en a l'acceptation par Napoléon et l'impératrice; il menace de rétablir Napoléon sur le trône.

La conférence des puissances sur la question d'Orient vient de nouveau d'être ajournée pour une semaine. Une résolution de borner la discussion au traité de Paris a été adoptée.

Des avis de Londres du 25 disent que la présence de Favre à Versailles n'est pas confirmée. On regarde à la Bourse ce bruit comme douteux et les consolidés sont tombés.

L'ajournement de la Conférence pour une semaine est attribué à l'absence d'un représentant français.

Encore plus tard—Des avis annoncent la capitulation de Longwy avec 4000 hommes et 200 canons.

Bismarck a été nommé chancelier de l'empire allemand.

Washington, 26 janv—Une forte neige dans la direction du Nord interrompt les voyages et le transport des malles.

La Législature du Kansas a élu Alex. Caldwell pour remplacer Ross au Sénat des Etats-Unis.

Les membres qui composent le comité de reconstruction s'entendent si peu que le comité est, pour ainsi dire, dissout. Aucune mesure proposée ne saurait être sanctionnée par une majorité. Le chairman ne semble aucunement disposé à convoquer le comité.

Memphis, 25 janvier. Temps frais et pluvieux; fleuve montant. Le Great Republic est parti chargé de passagers pour la Nlle Orléans.

James Schoolcraft, propriétaire du Théâtre des Variétés et James Hays, acteurs ont été arrêtés sous l'accusation d'avoir mis le feu à l'Opéra de Brown, il y a un mois. Ils ont été admis à donner caution, School pour $8,000 et Hays pour $5,000.

Le juge Noah English, juriste distingué, est mort dimanche d'une fièvre congestive, à Little Rock, Arkansas.

LES FRANCS-TIREURS DU CALVADOS A ELBEUF.

Le 28 décembre, la compagnie Tremant, poussant une reconnaissance en avant, a pénétré jusque dans l'intérieur d'Elbeuf. Au moment où elle entrait dans la ville, 200 Prussiens environ se présentaient à une autre entrée pour pénétrer également, et en tous cas, couper la retraite. Mais l'enthousiasme était tel que les acclamations de la foule qui, pour la première fois, voyait une troupe française, effrayèrent les Prussiens qui n'osèrent poursuivre leur route.

Un mot aurait suffi pour révolutionner la ville qui, tout entière, demandait des armes ; mais le moment n'était pas encore venu et il fallait éviter des malheurs probables avant que la résistance ne fût organisée.

Le capitaine alla presque sur le quai, où il vit, à 150 mètres, les sentinelles prussiennes, sur l'autre côté de la rive de la Seine.

Nous ne pouvons décrire l'enthousiasme inexprimable des Elbeuviens. Les hommes demandaient des armes, les femmes avaient les larmes aux yeux, et certes, si les deux cents Prussiens avaient osé pénétrer en ville, il n'en serait pas ressorti un seul, tant la foule était surexcitée.

Ce coup de main hardi a réussi parfaitement, malgré toutes les embuscades tendues sur la route.

Nous nous rappellerons souvent l'émotion profonde des Elbeuviens en revoyant nos francs-tireurs après cette atroce occupation prussienne.

Nous sommes heureux de vous annoncer que nos compatriotes n'ont pas perdu un homme, ce qui semblait inespéré après cette expédition, et rentrée au plein camp prussien.

On nous communique le télégramme suivant, arrivé de Brionne après quelque retard, par suite de la difficulté des communications avec ces localités encore occupées par l'ennemi il y a quelques jours :

"La compagnie Tremant vient de remporter un avantage dans la forêt de La Londe. Elle a fait trois prisonniers prussiens et trouvé un mort sur le lieu de l'action.

"L'ennemi a emporté ses blessés. Aucun franc-tireur n'a été blessé."

Ce télégramme, reçu hier, dément le bruit qui avait couru que la compagnie était cernée.

☞ Voulez-vous de beaux et bons chapeaux à prix réduits? Adressez-vous au coin St-Louis et Royale.

LES INCENDIAIRES EN FRANCE.

On écrit de Tours, 26 décembre :

Mercredi, cent ou huit uhlans se présentaient à Limeray. Ils précédaient une colonne de deux à trois mille hommes venant de Blois, et qui paraissaient vouloir se diriger vers Tours.

Plusieurs habitants de la contrée et cinq ou six personnes de Blois réfugiées dans ces parages, se réunirent dans le but de résister à l'ennemi. Ils s'armèrent de fusils et de bâtons et donnèrent la chasse aux éclaireurs, dont un aurait été légèrement atteint près de Pocé par la pointe d'une fourche.

Le lendemain, la colonne prussienne arrivait à Limeray. Instruit de la réception faite à ses uhlans, le commandant annonça que, pour punir la commune de cette agression, toutes les maisons du bourg seraient incendiées.

Au nom des habitants frappés d'épouvante [illegible] auprès de cet officier, pour le supplier de ne pas mettre sa menace à exécution.

On commença par les conduire prisonniers, [illegible] le châtiment n'atteindrait pas tout le bourg, mais un ou deux habitants ; qu'on commencerait le feu serait mis à une ou deux maisons.

Des soldats prussiens, sur l'ordre donné, s'introduisirent dans le domicile du nommé Chiquet, charron, alors absent.

Après avoir poussé dehors la femme Chiquet, qui était dans la maison avec ses [illegible] enfants, ils mirent le feu [illegible]

Une somme de 500 francs, fruit des économies [illegible] fut prise. [illegible]

[illegible] la maison entière était réduite en cendres.

La colonne prussienne, qui avait assisté à ce spectacle pour empêcher les habitants d'éteindre l'incendie, s'éloigna dans la direction de Chargé et de Mosnes.

L'EMPIRE PRUSSIEN.

L'*Internationale* de Londres publie les réflexions suivantes sur la *Charte de l'empire prussien* :

Dans le nouvel empire prussien il n'y a d'autre volonté souveraine que celle du roi SEUL, LE ROI VEUT, parce que SEUL, LE ROI A LE DROIT DE VOULOIR.

Voilà l'indiscutable définition du futur empire, telle que M. de Bismarck l'a formulée lui-même.

Le pouvoir du nouveau souverain est absolu comme pouvoir martial d'un généralissime ; c'est l'autocratie sans limite et sans contrôle de l'ancien IMPERATOR romain ; c'est la puissance infaillible et irresponsable des empereurs de Rome et de Byzance.

En face de ce despotisme sans frein, sans contre-poids, le Parlement devient tout au plus le greffe des ordres impériaux, et la commune ne sera plus qu'un commissariat de police locale, instrument soumis des préfets et des commandants militaires.

Seul, l'empereur fixera l'impôt de l'argent et du sang, et sera, comme à Rome, le maître de la fortune et de la vie de tous ses sujets.

Seul, dans le nouvel empire allemand, le souverain aura le droit de vouloir ; et la nation tout entière n'a plus que le devoir d'obéir.

Quelque élevé que soit un fonctionnaire public, il ne peut être que l'instrument DE LA VOLONTÉ POLITIQUE *de l'empereur, comme les généraux ne sont que les instruments de sa* VOLONTÉ MILITAIRE.

C'est précisément le second et dernier article de la charte proposée et acceptée par le nouvel empereur, pour être désormais la loi de tous les sujets de l'empire prussien, de cet empire d'Allemagne voté le 15 décembre, pour clore les travaux du parlement prorogé de la Confédération du Nord.

Toute atteinte portée directement ou indirectement à la puissance souveraine du nouvel empereur, toute violation quelconque de cette charte octroyée à l'Allemagne, sera considérée comme une rébellion militaire contre le généralissime de la Confédération impériale.

Le code militaire sera substitué à toutes les lois protectrices de la liberté, de la propriété et de l'existence des sujets du nouvel empire.

La volonté du souverain sera la première de toutes les lois, tout écrit, tous actes contraires à cette volonté des délégués de la puissance impériale, deviendront des crimes d'Etat passibles de véritables cours martiales, civiles et militaires. Il n'y aura pas plus place de juges à Berlin que dans les provinces. Tout l'Empire, organisé militairement, sera soumis au commandement militaire, et il n'existera plus dans tous les Etats de l'Allemagne d'autre liberté que la liberté des troupes sous les armes, ou celle de l'état de siége permanent.

L'Alsace et la Lorraine sont déjà en pleine possession de ce gouvernement modèle, de cette nouvelle charte de l'empire prussien.

☞ Chapeaux pour hommes et enfants à bon marché, encoignure St-Louis et Royale.

LE GÉNÉRAL DE MOLTKE A VERSAILLES.

On lit dans une lettre adressée de Versailles au *Journal de Genève*, 9 décembre :

Dans les galeries du château de Versailles où je me promenais sous la conduite d'un aumônier, on ne rencontrait personne. Seul dans une des salles Louis XIV, un vieil officier en bonnet de police et en capote regardait les tableaux, en nous tournant le dos. Il avait les galons rouges de général, sa taille était un peu au-dessus de la moyenne, la tête légèrement penchée, les cheveux blonds, sans barbe, les épaules un peu voûtées, les formes anguleuses, le nez irréprochable, droit et ferme : je le reconnus aussitôt—c'était le général de Moltke.

En passant devant lui, nous ôtons notre chapeau, il nous rend le salut militaire, et, pendant quelques secondes, ses yeux clairs, tranquilles, pénétrants et observateurs se fixent sur nous. Il marchait lentement, regardant avec attention, s'arrêtant souvent, et il mit ainsi plus d'une demi-heure à traverser cette salle, dans laquelle Louis XIV avait trôné comme un Jupiter tonnant.

[illegible] un blessé français, la tête enveloppée d'un mouchoir, la main entourée d'un linge, les pieds dans des pantoufles de lisière, [illegible] parfaitement indifférent, en apparence du moins, à toutes ces gloires, à celles du passé aussi bien qu'à celles du présent.

Dans la cour d'honneur, devant la statue de Louis XIV, est une douzaine de bataillons français occupés à considérer des canons, sur lesquels on voit FN et la couronne impériale. Au pied même de la statue, sont 20 caissons enlevés, ainsi que [illegible] canons, à l'armée de la Loire.

Moltke, me dit-on, va souvent se promener dans le parc; il marche seul, absorbé dans ses réflexions, les mains croisées derrière le dos.

☞ A l'enseigne de Rob. E. Lee, au coin St-Louis et Royale, chapeaux pour hommes et enfants à vendre bon marché.

SERVICE FUNEBRE.

Samedi matin, 28 janvier 1871, il sera célébré un Service funèbre en mémoire de feue EMMA PEPIN, épouse de G. H. DUNBAR, à l'Eglise de l'Immaculée Conception, [illegible] Les parents et amis des familles Pepin, Dunbar, [illegible] sont priés d'y assister, sans autre invitation.

Ceci tiendra lieu de part de la famille.

Bureaux de la Société Howard, d'Assistance Mutuelle,

Au No [illegible] de la rue de la Douane—26 janv. 1871.

Les membres de la classe A, de la Société Howard d'Assistance Mutuelle, sont informés de la mort de JUSTIN LORAN, de la paroisse de la Nlle-Ibérie, et sont requis de payer leur cotisation aux bureaux de la Société.

E. L. BROWN, Secrétaire.

Avis. Avis.

ATTENTION!

TOUS les Marchands de Lait sont requis d'être présents VENDREDI 27 de ce mois, à 10 heures du matin, au coin des rues [illegible] Toulouse et Rampart, pour affaires importantes relatives aux licences.

Par ordre du Président,
PIERRE CASTERON, Secrétaire.
27 janv—1t

Avis.

NOUS faisons des PRÊTS, à des conditions raisonnables, sur des propriétés bien situées. Les personnes qui désirent emprunter de l'argent sont invitées à s'adresser à nous.

VOISIN & LIVANDAIS,
Au No 46 de la rue Carondelet, au premier, [illegible]

Changement de Domicile.

LE DR. M. P. AVILA, annonce respectueusement à ses amis et à sa clientèle qu'il a transféré son domicile au No 46 rue Dumaine, entre Royale et Chartres. 27 janv—1m

A Vendre.

500 CORDES DE BOIS DE FRÊNE; [illegible] s'adresser à l'Ocean Saw Mill, au coin des rues [illegible] et Water, [illegible] District. 27 jan—3t

AVIS.

Nouvelle-Orléans, 23 janvier 1871.

A M. W. J. Johnson, Président de la Compagnie d'Assistance Mutuelle et d'Assurance de la vie des Artisans.

Cher Monsieur,—Permettez-nous de reconnaître la promptitude et la libéralité de votre compagnie qui nous a payé, dans les trois jours qui ont suivi la mort de notre [illegible] la valeur de son assurance—Deux cent cinquante piastres. [illegible]

W. A. WHITE & BRO.

Assessment No. 1.—Compagnie d'Assistance Mutuelle et d'Assurance de la vie des Artisans—Bureau, No 28, de la rue Carondelet.—[illegible] MM. W. A. White & Bro. [illegible]

W. J. JOHNSON, Président.

Nouvelle Société Louisiane de Bienfaisance.

[illegible]

V. CAMUGLI, Président.
F. BUSSI, Jr., Secrétaire.

Consulado de España en Nueva Orleans.

Desde esta fecha hasta el 31 marzo próximo, queda abierta la matrícula para los ciudadanos españoles residentes en este consulado y su distrito consular. [illegible]

Nueva Orleans, 1° Enero 1871.
El cónsul,
CARLOS PIZ.

[illegible] ST-VINCENT DE PAUL.

L'ÉGLISE DE ST-VINCENT DE PAUL [illegible]

CONSULAT SUISSE.

[illegible]

THE [illegible] LIFE INSURANCE COMPANY OF NEW-ORLEANS.

Cette Compagnie assure la vie des Enfants de tout âge, en leur garantissant un fort capital pour un taux très léger.

Directeurs :

William Bogel, D. Urban,
[illegible], J. M. Wagner,
Alfred Shaw, [illegible],
Aug. Desommes, [illegible],
[illegible], Charles Baquié,
[illegible], J. H. C. [illegible].

Pour informations, s'adresser au bureau de la Compagnie, No 10, Carondelet.

WM. BOGEL, Président.
A. DESOMMES, Vice-Président.
A. W. [illegible], Secrétaire. 12 janv—1m

Grands Sacrifices !

—PAR—

F. G. & C. W. Barrière,

139, CANAL.

NE voulant pas avoir à garder pendant tout l'été, jusqu'à l'automne prochain, aucune marchandise d'hiver, et afin d'en opérer le prompt écoulement, nous offrons, à partir du LUNDI, 23 courant, les articles suivants à des prix bien au-dessous de leur valeur—

SOIERIES en tous genres,
POPELINES unies, soie et laine,
do fantaisie, pour robes,
MERINOS français,
DRAPS impératrice,
SATINS de laine,
FLANELLES,
COUVERTURES,
CHALES Cachemire,
CHALES ternaux,
MANTEAUX et FOURRURES.

Ainsi qu'une grande variété de marchandises à des prix modérés.

22 janv—1f F. G. & C. W. BARRIERE.

VERMOUTH ! VERMOUTH !

Vermouth !

NOUS appelons l'attention sur notre Vermouth, que l'on vend avec l'étiquette et la capsule de la maison "Noilly Prat & Cie," [illegible] les acheteurs de bien vérifier les étiquettes [illegible]

BLANCHIN & GIRAUD.
22 janv—1

V. GAULIER,

Du Conservatoire et du Théâtre de l'Opéra-Comique de Paris.

LEÇONS de violon, d'accompagnement, de piano, de chant, de solfége et d'harmonie.

S'adresser au magasin de musique de A. ELIE, rue Royale, près Canal. 22 janv—1f

A VENDRE.
UNE BONNE CHANCE.

LE grand Restaurant de L'Orléans, un des plus vieux de la ville, situé [illegible] ayant tout en bon ordre et une bonne clientèle. [illegible] rue Vieille-Levée [illegible] 22 janv—4f

Demande d'emploi.

UN Français, jeune et robuste désire trouver à s'employer pour gagner sa vie, soit comme commis, soit comme homme de peine, ou pour conduire des chevaux. Il se contentera d'un salaire modéré. S'adresser par lettre à J. D., bureau de l'Abeille. 22 janv—1f

ROBERT E. LEE.

Magasin de CHAPEAUX à Bon Marché,

COIN ROYALE ET ST. LOUIS.

22 janv—1m Nouvelle-Orléans.

Vache et Veau trouvés.

AVIS est donné par la présente qu'une vache chatain, avec une étoile blanche sur le milieu du front, [illegible] ont été trouvés à la vacherie de [illegible] Le propriétaire de la dite vache et du veau devra venir les réclamer avec preuves et en payant les frais. 22 janv—1

Bureaux de la Compagnie [illegible] d'Assurance Mutuelle

DE LA NOUVELLE-ORLEANS,

Au No [illegible] de la rue du Camp.

Nlle-Orléans, 21 janvier 1871.

QUINZIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1870 :

Montant des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1870, viz :
Sur risques d'incendie .... [illegible]
Sur risques de mer .... [illegible]
Sur risques de rivière .... [illegible]
A ajouter—Risques non expirés pour 1869 .... [illegible]
A déduire—Risques non expirés pour 1870 .... [illegible]
Montant net des primes [illegible]
Taxes $13,913 70
Dépenses générales 37,962 72
Escompte de primes 14,851 91
Intérêt de scrips 4,464 42
Réassurances 3,114 26
Montant réservé pour pertes non réglées [illegible]

La Compagnie a l'actif suivant, basé sur les plus bas prix du marché, au comptant, savoir :
bonds consolidés et bonds de chemins de fer .... [illegible]
bonds de l'Etat .... [illegible]
bonds sept pour cent de la ville .... [illegible]
bonds I. O. O. F. .... [illegible]
bonds de la Grande Loge de la Lne .... [illegible]
bonds de la Société des Turners de la Nlle-Orléans .... [illegible]
actions de la Cie du Gaz de la N. O. .... [illegible]
de la banque des Citoyens de la Louisiane .... [illegible]
la banque de l'Union de la Lne .... [illegible]
du Canal .... [illegible]
Crescent City .... [illegible]
de l'Etat de la Lne .... [illegible]
des Mechanics and Traders .... [illegible]
du Harbor Protection Co. .... [illegible]
de la banque des Marchands .... [illegible]
Prêts garantis .... [illegible]
Prêts garantis par hypothèque .... [illegible]
Billets à recevoir .... [illegible]
Reçus d'autres compagnies d'assurance .... [illegible]
Coupons d'Etat .... [illegible]
Primes en voie de recouvrement .... [illegible]
En caisse .... [illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

THOMAS SLOO, Président.
[illegible], Secrétaire.

Etat de la Louisiane—Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

Assermenté et signé par devant moi, ce 21 janvier 1871.

ANDREW HERO Jr, Notaire public.

Les Directeurs ont résolu de payer six pour cent d'intérêt sur les certificats [illegible]

THOMAS SLOO, Président.
THEO. G. GAINES, Vice-Président.
[illegible], Secrétaire.

DIRECTEURS :
John G. Gaines, [illegible]
[illegible]

GRANDE FABRIQUE

DE

CANDI,

DE

NORMAN & REISS,

121 et 123, rue Vieille-Levée, 121 et 123.

UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.

RUE VIEILLE-LEVÉE.

[illegible]

GATEAUX

GATEAUX DE MARIAGE

[illegible] ETRANGERS, tels que [illegible]

RUE VIEILLE-LEVÉE.

FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, &c.

Fire Works !

ROMAN CANDLES,
SKY ROCKETS,
PIN WHEELS,
SCROLL WHEELS,
SAXON WHEELS,
VERTICAL WHEELS,
SERPENTS,
TRIANGLES,
BLUE LIGHT,
FLYING PIGEONS,
TOURBILLIONS,
FIRE CRACKERS,
TORPEDOES.

Prize Boxes.

BON TON. SANTA CLAUS,
NOVELTIES,
CASH PRIZE BOX. SHOO FLY,
LITTLE SHOO FLY.

A vendre en gros par

NORMAN & REISS,

Seuls Agents,

Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

Récompense.

ON a perdu une croix de diamants avec sa chaîne en or, dans le trajet de la rue Ste-Anne, [illegible] Une récompense [illegible] 26 janv—3t

Professeur.

ON demande une maîtresse pour enseigner le français dans un Pensionnat sur les bords du lac. S'adresser au bureau de l'Abeille.

AVIS.

LA société J. H. ASHBRIDGE & Co., à Liverpool, et ASHBRIDGE, SMITH & Co., à la Nouvelle-Orléans, a été dissoute. Le soussigné reprendra l'agence de navires et de steamers sous l'ancienne raison J. H. ASHBRIDGE & Co. Il sollicite le même appui que celui dont il a joui durant trente ans.

1er janvier 1871. J. H. ASHBRIDGE.

BON POUR LE TEXAS.

A VENDRE, à très bas prix, un des Restaurants et Hôtels les plus populaires de Galveston. L'établissement a une excellente clientèle et vient d'être complètement réparé. Le propriétaire ne le vend qu'à cause d'un départ pour l'Europe. [illegible] Galveston, Texas. 22 janv—6t

AVIS.

G. MONTÉ, coiffeur de dames, et manufacturier de perruques, [illegible] rue Royale, entre Bienville et Conti. Salons pour la coiffure des dames. [illegible] Articles de Paris. [illegible] 21 janv—1

Avis.

LA Société qui a existé jusqu'à présent, dans cette ville, entre les soussignés, sous la raison de NAVAS & LATREYTE, au "Saloon [illegible]", No 22 de l'Exchange Place, a été dissoute le 16 du courant, par limitation du contrat. M. Manuel Navas est chargé de la liquidation [illegible]

MANUEL NAVAS,
JOHN LATREYTE.
22 janv—1m

Vor. HEBERT & Cie.,

RUE DE CHARTRES

Coin Bienville, Nlle-Orléans.

LIBRAIRIE FRANÇAISE,

PAPIERS PEINTS,

FOURNITURES DE BUREAUX, &c., &c.

Agents : du "Courrier des Etats-Unis," du "El Cronista," du "Messager Franco-Américain" et de toutes les publications françaises.

22 janv—4 f—P.P.

ACADEMIE JEFFERSON,

DIRIGÉE PAR

G. J. LORD.

CETTE Institution a été transférée de la rue Conti No 128 à son ancien local, rue Bourbon No 63, entre les rues Bienville et Chartres.

L'emplacement à cet endroit est très étendu et parfaitement adapté à une Académie, ayant des classes et des dortoirs bien aérés, et une grande cour pour les récréations et les exercices gymnastiques. Des changements et des réparations importantes ont été faits à l'établissement qui est maintenant prêt à recevoir des pensionnaires et des externes.

MIRAMON,

99 & 101....Rue de Chartres....99 & 101.

MARCHAND DE MEUBLES,

EBENISTE ET TAPISSIER. Achat, échange et réparation de Meubles [illegible] On fait des déménagements. On prend des meubles en emmagasinage.

17 juin—1 an

ATTENTION ! ATTENTION !

Graines de Coton—Graines de Coton pour Planter.

Un grand stock de toutes les principales variétés choisies avec soin par des planteurs expérimentés.

Principal agent pour la vente du COTON AMELIORE DE DICKSON.

Seul agent, en Louisiane, pour la vente de cet engrais connu sous le nom de "SUPER-PHOSPHATE DE NOIR ANIMAL [illegible]".

Faites demander les brochures qui donnent une description et les prix de ces produits. On les envoie gratis.

WM. M. PINCKARD,
[illegible] Pinckard & Co.
Au coin des rues Common et Tchoupitoulas, Nouvelle-Orléans, Lne.

MULLS SUISSES

En magasin et attendus,

A vendre par

J. S. LINGHAM & CO.

3 janv—6m Au No 7 de la rue Carondelet.

$500 de récompense.

L'ASSOCIATION de la FOIRE INDUSTRIELLE ET AGRICOLE de la Louisiane payera CINQ CENTS PIASTRES à celui ou ceux qui feront arrêter et condamner toute personne qui a mis le feu aux bâtisses du Fair-Ground.

LUTHER HOMES,
Secrétaire et Trésorier.
13 janv—1 m

Moulins à Sucre, de Niles.

LES soussignés ont acheté l'Etablissement de Niles, avec tous ses Modèles, [illegible]

Moulins à Sucre, Machines, &c.

[illegible] WM. CLOUGH, [illegible] 14 janv—3m

C. F. HOLLE & CO,

Négociants Commissionnaires

ET EXPÉDITEURS,

[illegible]

Agents pour la vente de la célèbre

Lager Beer de Cincinnati.

54....Rue des Magasins....54

[illegible]

J. BONTEMPS,

[illegible]

Water-Works. Water-Works.

C. L. CHAPOTEL,

ENCOIGNURE des rues [illegible]

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 26 JANVIER—CLASSE No 21.

[illegible]

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement, dans les salons de la Compagnie.

HOWARD, SIMMONS & Co,
Contracteurs.

[illegible] Nlle-Orléans, Louisiane, ce 26 janvier 1871.

H. PERALTA,
[illegible]
Commissaires.

☞ [illegible] Loteries. [illegible]

AVIS.

A PARTIR de ce jour, j'associe mon fils, C. CAVAROC JR., à mes affaires, sous la raison sociale de

C. CAVAROC & SON.

Nlle-Orléans, 1er janvier 1871.
1er janv—1m C. CAVAROC.

En Magasin et à Vendre,

—PAR—

C. CAVAROC & SON,

No 5, Exchange Place,

PRÈS CANAL.

3,000 DAMEJEANNES de 1 gall. et de 2 "
100 caisses CHATEAU DILLON,
60 " St-JULIEN, fin,
25 " St-ESTEPHE, fin,
100 " CHATEAU TALBOT,
100 " " TERREFORT,
17 " GRAND VIN Margaux,
15 " " Léoville,
2 " CHATEAU LAFITTE,
30 " VIN BLANC Graves,
100 " " " Château de Cérons,
100 " " " fin Sauterne,
25 " " " Latour Blanche,
5 " " " Château Yquem,
25 " MUSCAT de Frontignan,
24 " " Lunel,
[illegible] VIN ROUGE C. M. L.,
[illegible] St-Emilion et St-Loubès,
[illegible] St-Julien, ord.,
[illegible] HUILE [illegible]
[illegible] superfine,
100 " SARDINES, diverses marques,
[illegible] VERMOUTH de Chambéry,
[illegible] CURAÇAO Marie Brizard et Roger,
[illegible] MARASQUIN,
[illegible] ANISETTE,
[illegible] MENTHE forte,
[illegible] de Hoffman Forty,
[illegible] EAU DE NOYAUX,
[illegible] HUILE de KIRSCH,
[illegible] VIEUX [illegible]
[illegible] COGNAC, [illegible]
[illegible] Adolphe Petit 1858,
[illegible] CHAMPAGNE [illegible]
[illegible] Clicquot, divers,
[illegible] & Chandon, divers,
[illegible] COTE DE BOURG, vin rouge,
CHATEAU DILLON,
COTE FRONSAC,
MONTFERRAND,
VIN BLANC Entre-deux-mers,
6 caisses CONSERVES, [illegible]
[illegible]

Banque d'Epargne de la Nouvelle Orléans.

187....CANAL....187

(Incorporée le 15 mars 1855)

—OFFICIERS :—

L. F. GENERES, Président.
THOS. A. ADAMS, 1er vice-président.
THOS. ALLEN CLARKE, 2d vice-président.
CHARLES J. LEEDS, [illegible]
SAM. JONES, Jr., trésorier.

—Directeurs—

[illegible]

P. BÉJAN,

Encoignure Dauphine et Quartier.

GRAND DÉBALLAGE de beaux Meubles de chambre à coucher, salon, salle à manger, en bois de rose, acajou et noyer, [illegible]

Les personnes qui désirent se meubler sont invitées à venir visiter son assortiment avant d'acheter ailleurs.

M. Béjan répare et vernit les meubles en tout genre et se charge de tout ouvrage [illegible]

C. H. ZIMMERMANN & CO.

94 & 96 RUE CANAL.

Ont reçu un assortiment complet de célèbres

Montres Américaines Waltham,

PARURES EN ARGENT FILIGRANE.

— Grand choix de —

Bijoux et Argenterie Riches,

27 déc—1m PP A prix très raisonnables.

SACRIFICE !

Liquidation pour cause de départ.

F. MEUNIER,

71....ROYALE....71

OFFRE à vendre, en gros ou en détail, son stock de MARCHANDISES DE FANTAISIE, de même qu'un grand assortiment de Dentelles, Guipures, Chantilly, Application, Point d'Alençon, etc., etc. Installations à vendre—Maison et Magasin à louer. 1er déc—1m PP

Nouveau changement de domicile.

MME Vve H. BAUDIER, accoucheuse de la Faculté de Paris, a la faveur d'informer sa clientèle et le public en général, qu'elle vient de transférer sa résidence [illegible] rue St-Louis, encoignure [illegible], au premier étage. Consultations régulières de 11 h. à 12 h. A. M.

1er janv—1m

G. L. FEVRE,

148....Rue Royale....148

IMPORTATEUR

de VEAUX VERNIS, VEAUX CIRÉS ET MEGISSERIE, CHÈVRES, [illegible] CHEVREAUX, MOUTONS.

Reçoit par chaque steamer d'EUROPE et de NEW-YORK un bel assortiment de cuirs français [illegible]

J. SAGET, Armurier,

158....RUE DE CHARTRES....158

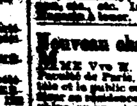

A un bel assortiment de fusils Lefaucheux, de fusils à feu central, fusils à chambre [illegible] systèmes anglais, [illegible] Dans quelques jours, nouvel arrivage de fusils du même modèle, mais plus riche. Le tout aux prix très modérés de [illegible] Les chasseurs sont invités à venir examiner ces armes.

Musique. Pianos.

GRAND RABAIS.

M. ELIE,

146....RUE ROYALE....146

A toujours en magasin un grand assortiment de pianos des meilleurs facteurs français, Pleyel et autres, d'instruments de musique, cordes, etc., ainsi qu'un grand choix de musique. Accord et réparation de pianos.

12 mai—1an

SUCRES—MELASSES.

SUCRES RAFFINÉS en pains, coupés et écrasés, [illegible] en poudre.
A. THOMSON & CO.,
No 40 de la rue Tchoupitoulas.

SIROP "Golden Syrup" de qualité supérieure, [illegible] Crescent City, [illegible]
A. THOMSON & CO.,
No 40 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES CLARIFIÉS—Blancs et jaunes, [illegible]
A. THOMSON & CO.,
No 40 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES DE LA LOUISIANE—[illegible]
A. THOMSON & CO.,
No 40 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES DE CUBA—[illegible]
A. THOMSON & CO.,
[illegible] Tchoupitoulas.